



Comité Central d'Entreprise SNCF
Séance du 27 avril 2006.

Déclaration SUD-rail :
Mise en place du C.C.E.

La mise en place du Comité Central d'Entreprise est l'occasion de situer dans quel cadre chaque organisation syndicale entend mener ce nouveau mandat.

Pour SUD-Rail, cela se fera dans la continuité du mandat précédent. SUD-Rail participera à la hauteur de ce qui découle de **l'accord interfédéral CHSCT/CE/CCE reconduit par l'ensemble des fédérations syndicales.**

Notre organisation syndicale assumera ses responsabilités, notamment à travers la participation de deux camarades **au bureau du C.C.E., nous présiderons la commission « budgets du C.C.E. », nous participerons aux différentes commissions et sous commissions.** De même, dans les régions et directions, nos équipes continueront à assumer toutes leurs responsabilités dans les C.E., dans le cadre d'un respect de l'ensemble de l'accord, y compris donc pour les CHSCT.

La dotation aux activités sociales s'avère insuffisante et, de ce fait, les CE et le CCE ne sont pas en capacité de répondre pleinement aux attentes des cheminot-e-s. **Nous revendiquons une revalorisation de la subvention pour les activités sociales à hauteur de 3% de la masse salariale, intégrant agents en activité et retraité-e-s.** Aujourd'hui, ce n'est que 1,72%, et en excluant les retraité-e-s que les C.E. prennent pourtant en compte dans leurs activités (et c'est bien naturel !) sans avoir l'argent correspondant.

Nous tenons à ce que dans la gestion des activités sociales des cheminot-e-s, **les salarié-e-s des CE et du CCE ne soient pas une variable d'ajustement.** Se réclamer d'un syndicalisme interprofessionnel, c'est aussi défendre tous les salarié(e)s, notamment celles et ceux qui sont les plus proches, par exemple pour ce qui nous concerne dans les C.E., au C.C.E., ou encore celles et ceux des entreprises de sous-traitance.

Concernant plus généralement notre démarche syndicale, SUD-Rail poursuivra la dynamique qui est la nôtre, articulant critiques et propositions, action collective et négociation, syndicalisme au quotidien et projet de transformation sociale.

Il y a un lien entre nos revendications à caractère professionnel, celles de type interprofessionnel, et le modèle de société que nous voulons construire.

Quelques exemples d'actualité pour illustrer ces propos :

- **SUD-Rail s'oppose au « plan fret »** de la direction, à la **libéralisation du trafic ferroviaire** parce cela a des conséquences inacceptables en terme de **sécurité, de dumping social, suppressions d'emplois, déqualifications.**
- **SUD-Rail s'y oppose** aussi car cela signifie une **désertification accrue** d'une partie du territoire, un **transfert du trafic sur la route** aux conséquences sociales et écologiques graves, ...

- **SUD-Rail se prononce pour un chemin de fer de service public**, y compris dans sa dimension « marchandises » ; c'est-à-dire un chemin de fer dont l'utilité est jugée du point de vue de ce qu'il apporte à la société, pas sur son seul aspect « rentabilité » dans le contexte économique capitaliste.
 - **C'est pour cela que la fédération SUD-Rail soutient toutes les actions permettant que ce débat**, qui intéresse cheminot-e-s, usagers, élu-e-s politiques, ... bref, tous les citoyen-ne-s, soit enfin mené dans ce pays !
-
- Les négociations **salariales 2006** doivent être relancées. Nos revendications sont connues.
 - Elles traduisent l'urgence de **mesures permettant à de nombreux-ses cheminot-e-s de toucher des salaires moins misérables** et la nécessité de poser la question plus générale du **partage des richesses**.
 - Il y a de plus en plus de pauvres, y compris parmi les salarié-e-s, y compris parmi les cheminot-e-s. Pourtant les richesses produites collectivement, elles, ne cessent d'augmenter.
 - Nous réaffirmons que ce n'est pas d'un hypothétique « intéressement » dont ont besoin les cheminot-e-s, mais de mesures salariales générales, applicables aux cheminot-e-s en activité comme aux retraité-e-s, garantissant la pérennité de notre système de retraite et de prévoyance.
 - **Mettre fin aux pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis des années, prendre des mesures d'urgence pour les plus bas niveaux, payer un véritable treizième mois, revaloriser les primes de travail, voilà les priorités pour SUD-Rail.**
-
- Deux mois de mobilisation interprofessionnelle ont obligé le gouvernement à reculer. La lutte des lycéen-ne-s, étudiant-e-s et salarié-e-s a permis le retrait du CPE. Les manifestations massives, les journées de grève interprofessionnelles, l'occupation des facs et des lycées, les actions de blocages ont eu raison d'un gouvernement qui refusait de dialoguer et avait tout misé sur le pourrissement et la répression.
 - **Le retrait du CPE représente une victoire du mouvement social qui s'est mobilisé dans l'unité et la durée.** Il s'agit bien d'une victoire de la rue et de celles et ceux qui refusent la mise en place de mesures toujours plus libérales. Il s'agit d'une brèche dans la flexibilité que veulent imposer les gouvernements dans toute l'Europe par la mise en place de contrats comparables au CPE.
 - C'est l'ensemble de la loi indûment appelée sur « l'égalité des chances » qui est porteuse de graves dangers : le CNE qui touche l'ensemble des salariés des petites entreprises et qui institue là aussi une période d'essai de 2 ans, l'apprentissage à partir de 14 ans, le travail de nuit à partir de 15 ans cela aussi nous le combattons !
 - La suppression du CPE prouve que le mouvement syndical peut être plus fort qu'un gouvernement discrédité qui avait fait le choix de passer en force lors du vote à l'assemblée nationale.

Voilà, résumé, l'état d'esprit de la délégation à l'orée de ce mandat 2006/2009 qui sera sans doute marqué par des évolutions sociales importantes ; nous ferons tout notre possible pour que ce soit dans le sens d'une plus grande justice sociale, d'un droit au transport pour tous et toutes, d'un service public ferroviaire tel que nous en avons besoin.